



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

*Bureau de la communication Interministérielle
Fiche n°12*

Papeete, le 7 février 2012

Visite officielle de la Ministre chargée de l'Outre-mer

FICHE MEDIAS

**REMISE PAR LA MINISTRE CHARGÉE DE L'OUTRE-MER DES
INSIGNES DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
A M. JEAN KAPE
- TIKEHAU -**

A l'occasion de son déplacement à Tikehau dans le cadre des échanges et de la rencontre avec la population de Tikehau et les maires des Tuamotu Gambier, Mme Marie-Luce PENCHARD, Ministre chargée de l'Outre-mer a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Fasan CHONG, dit Jean KAPE, pour sa carrière exemplaire et de son dévouement sans faille pour la République.

Au delà de son engagement au service de l'Etat par ses années de service au sein de la Direction de la Sécurité Publique, M. Jean KAPE s'est distingué également par ses actions inédites et inégalées en faveur de la culture et de la langue Paumotu. Il a redonné toute sa place au patrimoine des îles des Tuamotu tout en enrichissant la connaissance de la culture polynésienne.

Biographie de M. Fasan CHONG

M. Fasan CHONG est né le 23 septembre 1946 au village de Ragihoa (Atoll de Napuka) où était implanté autrefois le « marae » principal du même nom. Fils d'une famille de quatre enfants, il suit vers l'âge de dix ans, trois ans de scolarité sur l'île de Napuka. L'éducation scolaire ne faisant pas partie des priorités de l'époque, M. CHONG travaille essentiellement dans les champs de coprah ou pêche dans les lagons pour subvenir aux besoins des siens. Il a assumé très tôt le rôle de chef de famille et dès treize ans, il maîtrise parfaitement les techniques d'exploitation et de vente du coprah.

En 1960, ses frères lui proposent de quitter l'île natale pour la capitale « Tahiti ». Nostalgique, il ne résidera que quelques mois dans les îles de la société. En 1963, toute la famille décide de quitter Napuka. M. Fasan CHONG se résigne à les accompagner et c'est le cœur serré qu'il laisse derrière lui son « chez lui ».

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 77 00 92 77 08 95

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

M. CHONG comprend que les mentalités sont différentes sur l'île Tahiti et qu'il est important de détenir un certain bagage scolaire. C'est ainsi qu'avec détermination, il se bat pour être inscrit à l'école primaire de Paofai. Malgré les découragements du directeur des écoles de Tipaerui et son âge avancé (16 ans), il persiste et finit par avoir gain de cause. Au bout d'une année, il obtient avec brio le Certificat d'Etude Primaire. Il est à noter que M. CHONG ne parlait pas correctement le français à son arrivée. Ses efforts, son travail et son acharnement lui ont permis d'être le meilleur élève de sa promotion. Ce diplôme en poche, il suit le stage d'enseignant auxiliaire et est affecté en qualité d'instituteur unique sur l'île de Taenga. L'opportunité de retourner à Napuka ne lui étant pas offerte, M. CHONG ne poursuivra pas dans cette voie. De retour à Papeete, il cumule les emplois dans la construction et dans le commerce pour finalement être embauché au Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) en qualité de magasinier à Moruroa puis à Tahiti.

En 1966, il se présente au Bureau de Recrutement du Service Militaire pour connaître sa position au regard du service national. A sa grande surprise, il est informé qu'il n'a pas été recensé. Comme on lui laisse le choix, il décide d'effectuer son service et part donc pour une année en métropole. Au cours de cette période, il passera les examens pour devenir auxiliaire. La date du retour pour la Polynésie française s'approchant à grand pas, M. CHONG n'a aucune nouvelle de la gendarmerie. Ce n'est qu'à son arrivée à Tahiti qu'il est informé qu'il avait réussi les épreuves. Il ne donnera pas suite, ne pouvant être affecté comme gendarme à Tahiti. En 1967, il s'inscrit au bureau du personnel des services du Territoire pour devenir gardien de la paix. Ce ne sera qu'en 1971 que les services de police le contacteront pour lui indiquer que les épreuves se tiendront d'ici quelques semaines. A la suite de cela, il est nommé « gardien de la paix ».

De 1968 à 1971, M. Fasan CHONG s'est orienté vers l'hôtellerie et a gravi très rapidement les échelons. Magasinier puis réceptionniste de marchandise, il assume les fonctions de contrôleur adjoint et dirige une équipe de plusieurs employés de l'hôtel. Par opposition à son jeune âge, ses compétences, son professionnalisme, son sérieux et son sens de l'organisation l'ont conduit à encadrer des personnes titulaires de diplômes supérieurs au sien.

Désormais fonctionnaire de l'Etat, M. Fasan CHONG s'investit très activement dans son nouvel emploi. Constatant le manque de formation au sein des services de la police, il décide de s'inscrire aux cours de capacité en droit dispensés par le lycée Paul Gauguin et cherchera toujours à améliorer ses connaissances (obtention du Certificat de Didactique du Français Langue Etrangère), persuadé que cela contribuera à améliorer le rendement et la qualité du service public. Sa détermination et ses actions dans le domaine de la formation conduiront à participer à la création du Centre Régional de Formation de la police. Au cours de ces années, il préparera de nombreux jeunes aux épreuves de concours de la police nationale et la majorité d'entre eux est aujourd'hui recensée au sein des forces de l'ordre.

M. Fasan CHONG a toujours été fidèle à l'Etat et à ses valeurs républicaines. Ses actions en faveur de la formation des agents de police en sont une illustration. Aujourd'hui, alors qu'il est à la retraite, il continue de collaborer étroitement et bénévolement avec les services du Haut-Commissariat notamment pour tout ce qui concerne les travaux de traductions et de concertation avec les populations de l'archipel des Tuamotu. De même, lors de la mise en place des états généraux de l'Outre-Mer en 2008, il a veillé à ce que les relations

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 77 00 92 77 08 95



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

entre la population pa'umotu, les services de l'Etat et du Pays restent sereines. M. CHONG fait preuve d'un civisme exemplaire et d'un dévouement sans faille pour l'Etat.

M. Fasan CHONG n'en oublie pas ses origines pour autant. En 1976 il fait la connaissance de l'archéologue Yosihiko SINOTO qui lui présentera l'ethnologue Kenneth EMORY. Ces derniers sollicitent son aide pour leurs recherches sur les civilisations pa'umotu et l'encouragent fortement à prendre des initiatives destinées à sauvegarder l'héritage ancestral.

Avec énergie, il cherchera à rappeler à la Polynésie française et même au monde que la culture Pa'umotu est bien vivante. Associations, festivals, participations aux festivités du Heiva, bals, cours de langues, articles de presse sont autant de manifestations auxquelles M. CHONG a consacré une grande partie de son temps et qui ont permis aux pa'umotu de se retrouver et de partager leur culture. En 2008, l'acharnement et les efforts de M. CHONG seront récompensés par la mise en place de l'Académie pa'umotu. La mission dévolue à cette Académie est de sauvegarder et d'enrichir la langue et notamment de codifier le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe, d'en étudier les origines, l'évolution et la parenté avec d'autres langues du Pacifique. [*« C'est la reconnaissance d'un peuple par un peuple et nous travaillerons ardemment à sauvegarder nos racines en impliquant les jeunes »*, Fasan CHONG, 26 décembre 2008]. **La création de cette académie a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance de la langue et de la culture Pa'umotu en utilisant comme socle la langue française.** En effet, jusqu'à présent, les dictionnaires et références de la langue Pa'umotu sont relativement anciens et écrits en langues anglophones.

Sa passion pour les langues et les cultures polynésiennes l'amène naturellement à adhérer, très jeune, à la célèbre **Société des Etudes Océanniennes** dont il est désormais le Président. La Société des Études Océanniennes, créée le 1er Janvier 1917 par un arrêté du Gouverneur JULIEN, a pour but d'étudier sur place, toutes les questions se rattachant à l'Anthropologie, l'ethnologie, la philologie, l'archéologie, l'histoire, les institutions, mœurs, coutumes et traditions des populations de la Polynésie Orientale. Les centres d'intérêt de M. CHONG sont aussi les sciences humaines et les connaissances scientifiques relatives à la sauvegarde de l'environnement marin, végétal et animal du Pacifique sud. M. CHONG n'a eu de cesse d'œuvrer en faveur d'associations environnementales notamment l'ornithologie. A titre d'exemple, il a été l'un des membres actifs pour la réintroduction d'oiseaux en voie de disparition.

M. Fasan CHONG est une figure incontournable de la culture polynésienne. Son action a permis de donner une place, une forme de légitimité et de reconnaissance aux îles des Tuamotu et à leur culture très spécifique au sein de la Polynésie. **Il a déployé et continue de déployer de nombreux efforts pour une meilleure connaissance de l'histoire, de la culture et de l'environnement des îles de la Polynésie française et notamment des îles de l'archipel des Tuamotu.** Même si sa vie fut pleine d'opportunités, c'est son obstination et son sens du discernement qui lui ont permis de repousser ses limites pour promouvoir sa langue et tout un patrimoine culturel. M. CHONG continue de dispenser des cours d'apprentissage et répond à toutes les demandes de traductions qui lui sont faites.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 77 00 92 77 08 95